

Au programme ...

Objectifs pédagogiques

- S'adapter à tous types d'auditoires,
- Structurer son message efficacement,
- Développer un discours clair et convaincant en toutes circonstances

Durée de la formation

2 journées, soit 14 heures

Public concerné

Toute personne amenée à intervenir en public au cours de son exercice professionnel, de ses activités annexes ...

Pré requis

Pas de pré requis exigé

Moyens pédagogiques

Un support de cours sera remis à chaque participant.

Méthode pédagogique Suivi et évaluation

Simulations (filmées ou non) permettant de mesurer les axes de progrès,
Mise en commun des expériences,
Définition d'un plan d'action personnalisé permettant une mise en application efficace dès la fin du stage.

Thèmes abordés lors du cours

Préparer sa présentation

- Quel est le contexte dans lequel s'inscrit l'intervention?
- Comment anticiper les attentes des participants ?
- Définir ses objectifs et choisir les messages à faire passer

Structurer son intervention

- Rédiger, classer, structurer ses idées
- Dresser le plan de son intervention
- Préparer l'introduction et la conclusion
- Choisir le mode d'animation
- Choisir des supports adaptés

Se préparer à prendre la parole

- Gérer son trac et s'appropriier l'espace
- Illustrer ses propos par une gestuelle adaptée
- Rythmer son intervention,
- S'affirmer devant son public,
- Savoir « se détacher »

Tenir un discours clair et convaincant

- Susciter attention et questions,
- Générer interactivité et dynamique de groupe,
- Mesurer l'intérêt de l'auditoire et réajuster son discours en cas de besoin,
- Identifier les expressions à éviter
- Répondre aux questions et gérer les objections / déstabilisations.



SARL au capital de 21100 €
RCS Montpellier
SIREN 501 059 828 – APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le n° 91340629434
Agence de Montpellier : 70 Rue Joseph Alois Schumpeter 34470 PEROLS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin doit être dûment complété, il est indispensable à la bonne gestion de votre dossier

Retournez ce bulletin à ARHELIS Formation : contact@arhelis.com ou Fax : 04 67 64 11 98

A réception de votre inscription, une convocation vous précisant le lieu de la formation vous sera envoyée.

SOCIETE :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville : Téléphone :

Fax: E-mail :

Code NAF : N° SIRET :

Responsable formation : M. Mme Mlle

Au sein de la société, ce dossier est suivi par : M. Mme Mlle

PARTICIPANT Nom /Prénom :

Fonction : Téléphone :

Fax : E-mail :

INTITULE FORMATION(S) CHOISIE(S) :

- Date(s) :

- Date(s) :

- Date(s) :

REGLEMENT :

Total prix stage(s) HT :€

TVA en vigueur (19,60 %) =€ **TOTAL TTC = €**

Date, Cachet et Signature :



SARL au capital de 21100 €
RCS Montpellier
SIREN 501 059 828 – APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le n° 91340629434
Agence de Montpellier : 70 Rue Joseph Alois Schumpeter 34470 PEROLS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION

Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et de participation d'ARHELIS rappelées ci-dessous.

Sauf dérogation formelle et expresse d'ARHELIS, ces dispositions prévalent sur toute autre. Le client déclare les accepter sans réserve.

Une facture globale est adressée au client, cette dernière est payable à réception, à l'ordre de la SARL ARHELIS.

Tout paiement intervenant plus de 10 jours ouvrés après la date d'échéance mentionnée sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ARHELIS se réserve le droit de disposer librement des places retenues par l'entreprise cliente tant que l'acompte de 30 % n'a pas été intégralement acquitté.

Au cas où les frais de formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, ne seraient pas réglés par l'organisme payeur désigné par le client, la société ARHELIS serait fondée à les réclamer au client, solidairement débiteur à son égard.

Dans la mesure où ARHELIS édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Toute commande fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par l'entreprise concernée sur simple demande.

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription auprès d'ARHELIS.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser à notre Service Commercial.

Par ailleurs, soucieux de la confidentialité des données, il est précisé qu'ARHELIS s'interdit d'échanger vos adresses et coordonnées avec d'autres sociétés.

Participation à un stage inter entreprises :

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé insuffisant, ARHELIS se réserve le droit de reporter ou de supprimer ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors intégralement remboursés.

Toute annulation peut être faite par le client, sans frais, uniquement si cette annulation intervient au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage.

Sauf cas de force majeure, pour toute annulation qui interviendrait moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, ARHELIS facturera un dédit de 50 % des frais de stage, montant non imputable par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

ARHELIS indiquera, lors de l'envoi au client de la convocation au stage, le lieu de formation retenu, en fonction de ses capacités et de sa qualité d'accueil.

Une attestation de participation sera également établie.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal de Commerce de Montpellier.